

Avis voté en plénière du 11 juillet 2018

La nature en ville : comment accélérer la dynamique ?

Déclaration des groupes des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse et Associations

Les avis de notre institution sont là pour éclairer les décisions des pouvoirs publics. Ils sont le fruit d'un travail collectif de nos organisations, mais surtout, à travers elles, le reflet des expressions et des aspirations qui font la vitalité de la société civile. Nous souhaitons profiter de la présence de monsieur le ministre, pour rappeler l'importance pour nous de répondre de manière précise et argumentée aux préconisations du CESE, car y répondre, c'est avant tout répondre à cette vitalité et à ceux qui la font vivre.

Et malheureusement, certaines réponses se font encore trop tristement attendre. Pas un mot, pas un seul, sur la transition écologique dans le discours du Président de la République devant le Congrès avant-hier. Devrait-on en déduire que la question environnementale passe après les questions économiques et sociales ? Que le réchauffement climatique se résoudra tout seul ? Qu'il n'y a pas urgence ? Si comme il le dit, le Président de la République souhaite construire l'avenir pour les générations futures, alors qu'il soit sûr qu'il ne pourra pas le faire sans travailler à une véritable transition écologique. Il est regrettable de voir qu'au plus haut sommet de l'État, cette question soit trop souvent mise de côté.

Le CESE ne veut pas se limiter à un colchique contre le réchauffement climatique. Bien heureusement, l'avis va au-delà. Il préconise des solutions pour remettre la nature en ville, mais combien de temps nous faudra-t-il pour les mettre en œuvre ? 10 ans ? 20 ans ? 30 ans ? En Afrique et en Asie, l'urbanisation accélérée cumulée aux effets de la démographie et du réchauffement climatique qui pousse encore plus de ruraux vers les villes constitue un défi monumental qui nous concerne tous. Dans 30 ans 75 % de la population mondiale habitera en ville, dans 30 ans nous serons 9 milliards mais dans 30 ans, il sera trop tard. En fait, il est déjà trop tard : la France perd tous les 10 ans l'équivalent d'un département comme la Loire-Atlantique en espaces naturels et agricoles. Sans compter la disparition silencieuse des oiseaux et des insectes pollinisateurs. Il est tellement tard qu'on en est à un « Plan de sauvetage de la biodiversité ». Prise de conscience un peu tardive d'une évolution dans laquelle l'Humain s'est affranchi des contraintes naturelles, jusqu'à perdre contact avec la nature, et particulièrement en ville.

Il n'est désormais plus question d'avoir nature et ville mais bien d'avoir la nature en ville car c'est à la ville de s'insérer dans la nature et non l'inverse. Le problème c'est que cette nature

en ville reste encore aujourd'hui un produit de luxe : l'avis le précise, un appartement vaut 17 % plus cher s'il est à proximité d'un espace vert. Pourtant, 53 % des Français.es estiment que la nature est le critère le plus attendu dans une ville. Cela sans compter sur les nombreux effets positifs d'une politique active d'inclusion de la nature en ville : sur la santé, le bien-être ou encore les économies d'énergie...

Pour changer de paradigme, la nature en ville doit devenir un automatisme c'est-à-dire être un élément structurant de l'aménagement urbain et s'inscrire dans chaque politique publique pour ne pas être cantonnée à une simple « parure verte ».

C'est dans cette dynamique globale que les préconisations ont été pensées et nous saluons cet avis qui apporte des réponses pertinentes sur différents enjeux. Les groupes des associations et des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse soutiennent notamment plusieurs points.

Le soutien tout d'abord à la préconisation soutenant une démarche plus intégrée des politiques publiques liant les enjeux climatiques à ceux de la biodiversité, et l'intégration de ces questions dans les schémas de développement territoriaux.

L'élargissement du champ des recherches en France sur la biodiversité comme par exemple le lien santé-nature en ville. Ces recherches sont trop souvent axées sur les aspects nocifs de l'environnement sur la santé alors qu'elles devraient aussi se concentrer sur ses bienfaits : réduction des expositions aux polluants, renforcement de l'engagement social, amélioration de la santé mentale. Nos groupes soulignent cependant que le Ministère en charge de la recherche doit rester le levier majeur des politiques de recherches. Il lui revient donc d'élargir son champ des recherches et de favoriser une transversalité.

Nos groupes souhaitent ensuite rappeler que l'éducation à l'environnement se fait tout au long de la vie et pour tous les types de parcours. C'est pourquoi nous soutenons le volet de préconisations autour de la formation qui vise à intégrer l'enseignement relatif à la biodiversité dans les cursus et les filières où il est généralement absent. De ce point de vue, nous nous félicitons du rappel du rôle essentiel des associations de protection de la nature, mais l'avis aurait pu citer aussi l'ensemble des associations qui agissent dans le champ de l'éducation au développement durable et dont l'action de sensibilisation auprès des citoyens est d'autant plus essentielle quand elle s'inscrit dans un processus d'éducation populaire et d'émancipation citoyenne.

Dans le même sens, nous nous félicitons des préconisations autour de la participation citoyenne dans les politiques de nature en ville et leur évaluation. Elle est en effet essentielle pour une politique d'inclusion de la nature en ville réussie. La participation citoyenne permet à la fois la sensibilisation et une meilleure appropriation des réalisations. Le temps de cette concertation doit être considéré comme un investissement pour rendre les politiques plus durables et non pas comme un coût ou une perte de temps comme on peut parfois l'entendre.

Enfin, nos groupes sont sensibles au développement des expériences de nature grâce aux sciences participatives. Ces expériences ne doivent être que le début d'une démarche dans

laquelle les citoyen.ne.s prennent part activement à la recherche, ne restant pas cantonnés à des collecteur.euse.s de données, comme le rappelle l'avis Sciences et société : Répondre ensemble aux enjeux climatiques.

Avant de finir, peut-être le regret de n'avoir pas eu plus d'arguments et de préconisations sur la question des inégalités territoriales et entre les villes face à ce sujet. Nous aurions pu aller plus loin sur les mécanismes de solidarité entre villes riches et villes pauvres par exemple, ou sur des mécanismes d'incitation et d'accompagnement des villes plus en retard sur ce sujet.

Cela étant dit, nous saluons le travail réalisé par la rapporteure et par la section de l'environnement.

Les deux groupes ont voté l'avis.